

seurs ports dans l'Archipel, qui contiennent des détails sur les mouvemens que les François se donnoient pour faire goûter aux Grecs les nouveaux principes de liberté qu'ils leur prêchoient pour les préparer aux événemens. Au milieu de ces inquiétudes, on a appris par un courier extraordinaire arrivé de Smirne, que deux frégates françoises avoient reçu ordre de courir sus à un bâtiment russe & de s'emparer de tous les vaisseaux de cette nation qu'elles rencontreroient dans les mers de l'empire Ottoman, quand ils se trouveroient même sous la protection des forteresses turques. Le ministère qui regarde cette conduite comme une violation du territoire de la Sublime-Porte, & qui ne pourroit manquer de compromettre sa tranquillité politique, en a demandé des éclaircissimens au chargé d'affaires de France, qui n'a pu donner aucune réponse catégorique à ce sujet. M. de Kaftow qui en avoit eu le premier la nouvelle directe, a fait sentir au même ministère tout ce que cette maniere d'agir présentoit de contraire à la foi des traités, & combien la Sublime-Porte étoit intéressée à ne point permettre des violences aussi criantes. Les ordres que S. H. vient d'envoyer à ce sujet au bacha de Smirne, ne sont point à la vérité connus jusqu'ici, mais on les croit généralement favorables à la Russie, avec laquelle la Porte semble vouloir vivre désormais en paix & en bonne intelligence. Ces bonnes dispositions, bien lo in d'avoir été altérées par les avis de la Mer-Noire, qui parlent des renforts que l'impératrice a fait passer en Crimée & des armées